

**Bulletin
d'Information
Communale
Supplément N°4**

**EDITO : Rappel à
l'histoire**

En 1916, Marie, une jeune bénataise écrivait à un être cher perdu dans les tranchées : « La guerre continue, longue et meurtrière ... Je crois que Verdun pourra être considéré comme le tombeau de la jeunesse française ». La suite lui a malheureusement donnée raison, les commémorations historiques du 11 novembre sont là pour nous le rappeler.

En 2002, quelques passionnés créaient « La Ligne – Corcoué Histoire ». Un an après, fort de recherches ponctuées par une exposition sur les croix et les calvaires corcouéens, de nombreux sujets font l'objet d'études, comme un état des lieux des commerces passés et la collecte de documents souvent inédits, écrits ou photographiques. Les fêtes de fin d'année étaient propices aux récits d'histoires au coin du feu. Cette tradition orale plus ou moins disparue, nous avons voulu la renouveler en contant une histoire qui, si elle semble née d'un esprit romanesque, est la

LES DITS DE CORCOUÉ

La ligne – Corcoué Histoire

stricte vérité sortie des archives et survenue un jour de foire publique à St Jean.

Les « historiens locaux » plutôt orientés vers le passé, souhaitent à l'approche de l'année 2004 être en avance, en offrant à tous les lecteurs « leurs vœux sincères pour une année de bonheur et de santé prospère ».

Au nom de tous les adhérents, le Président.

J.-Y. Charron

29 août 1532

Grave altercation à la foire de St Jean de Corcoué : un mort

(d'après un document authentique trouvé par Ch. DAUTAIS et disponible pour consultation à « La Ligne » au centre d'Animation : extrait d'une plaidoirie pour la défense de M. de la Tribouille))

Le 29 août de chaque année, jour de la commémoration de la décapitation de St Jean Baptiste, se tient une foire au bourg de St Jean de Corcoué. De nombreuses personnes de diverses paroisses voisines s'y rendent pour « marchander » et pour visiter ce lieu.

Parmi ces personnes, M. de la Tribouille, jeune gentilhomme âgé de 22 à 23 ans environ et son serviteur qu'on appelle le Goulais partent au matin en direction du bourg de St Jean de Corcoué pour leurs affaires. Une lieue environ sépare leur domicile, le lieu-dit Beczon à St Colombain, de St Jean de Corcoué.



La fontaine de St Jean au début du 20^{ème} siècle

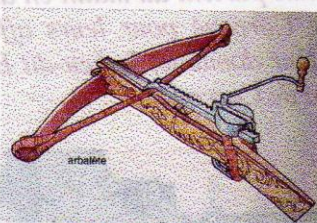
Depuis environ six mois, Guillaume de la Tribouille se voyait menacé sans cause apparente par un dénommé Jean de Pouez, jeune frère du Sieur de la Moricière. Jean de Pouez, grand, fort et puissant se vantait de l'agresser et le tuer s'il le rencontrait dans des circonstances favorables pour lui. Plusieurs fois, il était allé à sa recherche dans la paroisse de St Colombain armé d'une arquebuse avec mèche et feu.

Ce jour-là, comme à l'accoutumée, Jean de la Tribouille portait son épée au côté, mais le Goulais se munit d'une arbalète, de matraques et d'une « vire » portée à son côté et lui-même revêtit un pourpoint d'écaillés.

Vers midi, M. de la Tribouille étant à « marchander » du fil de corde d'arbalète avec un mercier de Vieillevigne nommé Jean Landreau, ne pensant plus à Jean de Pouez, celui-ci arriva. Il s'adressa au serviteur Goulais et, mettant la main sur son arbalète, il la désarma en lui demandant ce qu'il voulait en faire. Le serviteur lui répondit qu'il n'en voulait faire aucun mal.

M. de la Tribouille entendant désarmer l'arbalète, se retourna. Jean de Pouez s'adressa à lui, le saisit sans modération au collet et aux manches de sa robe en lui disant : « tu es armé ! » et en le frappant sur les épaules. M. de la Tribouille se voyant ainsi tenu par le grand et fort de Pouez qui l'avait auparavant menacé, tira un petit poignard qu'il avait au côté.

Dissimulant son trouble de s'en servir, il s'efforça malgré tout de frapper. Mais M. de Pouez le lui ôta et se recula. C'est alors que de Pouez et le serviteur Goulais dégainant leurs épées croisèrent le fer quelques coups l'un vers l'autre. Puis Goulais se retira plus bas vers la fontaine qui est près du lieu où se tenait ladite foire.



arbalète du 16^{ème} siècle

De Pouez pointant son épée vers M. de la Tribouille lui dit à peu près : « Tu es mort si tu ne dégaines ». De la Tribouille se recula et dégaina son épée. Puis ils croisèrent le fer. De Pouez donna alors un coup du tranchant de son épée sur le côté du visage de la Tribouille où se trouve son œil valide, cherchant à le lui crever. Car celui-ci était borgne et, auparavant, M. de Pouez s'était vanté de lui crever l'œil dont il voyait pour le rendre aveugle.

Voyant de la Tribouille être ainsi blessé, et saigner abondamment, de Pouez fut impressionné et ne put éviter un coup droit qui l'atteignit au ventre et passa à travers son corps. Goulais lui donna un coup de tranchant sur le derrière de la tête et deux coups sur le bras droit.

M. de Pouez fut immédiatement conduit dans la maison de l'hôtelier Vrignault ; il fut confessé et reçut son créateur. Deux heures après, M. de la Tribouille apprit le passage de vie à trépas de M. de Pouez.

Il avoua avant de succomber que M. de la Tribouille s'était légitimement défendu et qu'il ne fallait pas lui faire des ennuis.

M. de la Tribouille avait la réputation d'un gentilhomme doux, paisible et non querelleur tandis que feu de Pouez était réputé de mauvaise vie, querelleur et chercheur de noises.

La défense de M. de la Tribouille fut difficile car la femme du sénéchal en charge de cette affaire était une cousine germaine de feu de Pouez.

Nous ne sommes pas en mesure à ce jour de vous dire quel jugement fut rendu.

Réunions de « La Ligne » les 1^{er} lundis de chaque mois à 20h 30 au Centre d'Animation.